

Édition du
"REVEIL DU NORD"
 100, rue de Paris, LILLE
 Bureaux à PARIS
 43, boul. Haussmann (7^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX :
ROUBAIX : 46, rue de la Gare, 46
TOURCOING : 8, rue Desarmont, 8

UNE GRANDE DATE ANNIVERSAIRE

Il y a 10 ans aujourd'hui qu'a été signé à Versailles le Traité de Paix mettant fin à la grande Guerre 1914-1918

DANS un petit conte plein d'humour, Mark Twain, un jour, railla la manie des Français qui rappellent toujours les événements de leur histoire par de simples dates dont l'enchevêtrement aboutit à un pittoresque imbroglio... et dont le sens reste absolument hermétique pour qui n'a pas toute une chronologie en tête.

Mark Twain avait peut-être bien raison, et pourtant il est quelques dates qu'on ne saurait ignorer et qui dans leur simplicité sèche évoquent de grands et inoubliables souvenirs, notamment de la Grande Guerre. Qui pourrait ignorer celle-là ?

Dix ans déjà ont passé, dix ans d'efforts vers l'apaisement, dix ans de travail acharné pour abolir les ruines, effacer autant que

Sur la place d'Armes, au long de l'Avenue de Paris, dans un déploiement de gloire, des poilus formant la haie maintenaient la foule énorme qui se pressait pour assister au passage des plénipotentiaires.

Et pendant quelques heures, ce fut un long délire. M. Clémenceau, d'abord, salué par les acclamations, puis les délégués britanniques et de toutes ses dominions ; les Américains, encastrant Woodrow Wilson ; bien d'autres encore... et enfin, MM. Hermann Muller, le docteur Bell et leurs secrétaires ; les représentants de la nation vaincue.

Dans la Galerie des Glaces, tous étaient réu-

Des dégrèvements d'impôts seront réalisés à partir du premier Juillet prochain

En outre une première réforme de la patente va être soumise au Parlement

Les membres du Gouvernement se sont réunis hier matin, en Conseil de Cabinet, au ministère des Finances, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

La réforme de la patente

Les ministres des Finances et de l'Intérieur ont été autorisés à comprendre dans le projet de loi relatif aux contributions directes qui va être distribué aux Chambres, une première réforme de la patente.

On sait qu'à l'heure actuelle, le droit proportionnel de la patente a été établi, non seulement sur la valeur locative des locaux professionnels, mais aussi sur la valeur locative de la maison d'habitation du patentable. Désormais, le droit proportionnel de patente ne portera plus sur les locaux d'habitation, mais seulement sur les locaux professionnels.

Les dégrèvements fiscaux

M. Henry Chéron, ministre des Finances, a analysé devant le Conseil le collectif spécial qu'il se propose de déposer cette semaine sur le bureau de la Chambre, au titre de l'exercice 1929. Ce collectif comprend l'application, pendant le second semestre de 1929, de tous ceux des dégrèvements prévus au budget de 1929 qui peuvent être réalisés au cours de l'année : réduction des droits de mu-

Le 1^{er} juillet au 30 septembre le téléphone fonctionnera jusqu'à 21 h. le dimanche dans les communes

M. G. Martin, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T., a décidé que dans chaque commune de France, le téléphone sera ouvert le dimanche jusqu'à 21 heures, du 1^{er} juillet au 30 septembre. Il vient en conséquence d'adresser à tous les bureaux de poste français des instructions dans ce sens.

UNE SEANCE PATHETIQUE A LA CHAMBRE

Sur l'invitation de la plupart des députés le Gouvernement a accepté de rouvrir des négociations avec l'Amérique au sujet du règlement des dettes

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Dans la soirée d'hier, à la Chambre, en séance publique, M. Franklin-Bouillon député et défendit une motion tendant à demander que de nouvelles négociations fussent engagées avec les Etats-Unis pour régler l'échéance des stocks du 1^{er} août ou 31 décembre. Bien que M. Poincaré ait déclaré que toute nouvelle conversation était vouée à un échec certain, l'adjuration du député de Seine-et-Oise a produit une très grosse impression et la séance fut, dans un grand tumulte, renvoyée à 22 heures.

A la suite de cet incident, les membres du gouvernement se sont réunis à 21 heures à la Chambre, en Conseil de cabinet, afin de délibérer sur la décision à prendre en face de l'attitude de l'Assemblée.

De leur côté, les commissions des Finances et des Affaires Étrangères se réunirent pour examiner le motion Franklin-Bouillon. Ces délibérations se prolongeront jusqu'à 11 h. 50, heure à laquelle la séance de la Chambre fut reprise. La motion de M. Franklin-Bouillon fut alors adoptée après un assez court débat.

L'intervention de M. Franklin-Bouillon

A la fin de la séance et dont nous parlons déjà d'autre part, M. Poincaré, parlant de sa place, demanda à l'Assemblée de réta-

blir l'ordre du jour de vendredi après-midi les interpellations sur la politique coloniale et d'ajourner celles sur les dettes et les réparations, puisque le gouvernement continuait à être entendu par les commissions des Finances et des Affaires Étrangères sur ces questions importantes.

M. Franklin-Bouillon explique que le débat ne pourrait ainsi venir avant le 9 juillet. « Avec le Sénat, ajoute-t-il, cela nous mène jusqu'au 21. Nous n'aurions alors plus que 3 jours pour prendre une résolution définitive avant la date fatale du 1^{er} août. Nous sommes pris à la gorge pour ratifier une convention qui liera le pays pour 62 ans. »

Et l'orateur, avec une émotion non cachée, expose que si le plan Young n'est pas ratifié par les autres pays, la France revient fatalement au traité de Versailles (Vifs applaudissements). « La France ne peut pas examiner une convention aussi grave à huit jours de l'échéance du 1^{er} août. »

M. Franklin Bouillon voudrait donc un débat prochain, aux termes duquel le Parlement signifierait au Gouvernement qu'il doit envisager une nouvelle négociation avec l'Amérique pour obtenir que l'échéance du 1^{er} août soit reportée au 31 décembre, en raison du fait nouveau ; le plan Young (vifs applaudissements sur presque tous les bancs).

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

TOILETTES ÉLÉGANTES



Ces deux toilettes élégantes ont été très remarquées aux dernières courses d'Autouil

Le mystère sanglant du train Lille-Creil est éclairci

Le mécanicien Auguste Lattaignant, du dépôt de Tourcoing, a été assassiné sur sa locomotive. Il a été établi qu'il a été tué à coups de marteau « casse-coke » trouvé sur la machine.

Deux mois se sont écoulés depuis le soir tragique où le corps d'un malheureux cheminot du dépôt de Tourcoing, M. Lattaignant, a été trouvé horriblement mutilé sur la voie ferrée entre Boves et Thézé.

Pendant deux mois ce fut, de la part de M. Kérambrun, juge d'instruction à Amiens, ainsi que de celle de MM. les docteurs Baz et Muller, un long et délicat travail d'enquêtes et d'études, travail qui vient enfin de se terminer par le dépôt des rapports des médecins bactériologiste et légiste.

Que contiennent ces rapports, qu'apprennent-ils de nouveau à l'affaire ?

Nous n'en connaissons pas toutes les conclusions, mais une seule, qui peut se résumer ainsi : Le mécanicien Lattaignant a été assassiné sur sa locomotive à coups de marteau casse-coke.

Ceci dit, rappelons succinctement le drame et voyons quelles sont les constatations relevées par le juge d'instruction à la suite du chauffeur Fauquenot, inculpé du meurtre de son camarade.

Un cadavre sur les voies

Le mercredi 1^{er} mai, vers 20 h. 30, le cadavre du mécanicien Lattaignant, du dépôt de Tourcoing, qui, de Lille, conduisait à Creil un lourd convoi de marchandises, est trouvé ensanglanté sur la voie, entre Boves et Thézé.

Le soir même, MM. les inspecteurs de la Compagnie, ainsi que M. Joly, inspecteur du contrôle de l'Etat en gare d'Amiens, commencent l'enquête et interrogent le seul témoin : le chauffeur Fauquenot, qui déclare ne pas savoir grand-chose.

« J'étais tout à mon travail, quand l'entendis un cri. Je me suis rendu compte aussitôt qu'un accident s'était survenu à mon compagnon ; j'ai freiné, le convoi s'est arrêté et à peu de distance en arrière, j'ai retrouvé le corps de mon mécanicien, horriblement abîmé par le passage du tender et du fourgon à bagages qui suivait. »

Cette déclaration, confirmée le lendemain encore par Fauquenot, paraît pourtant peu plausible et M. Joly, dans son rapport, la réfute.

Le vendredi, après l'autopsie du cadavre,

LES GRANDES COURSES CYCLISTES

Pour le Tour de France



Voici quelques-uns d'eux : As qui se prépare à prendre dimanche le départ du Tour de France cycliste. Au 1^{er} rang de gauche à droite : Balthazar, Van Sienbroeck, Jean Demuere, Pierre Magne, F. Verhaegen, Ferdinand Le Droq, F. F. Leducq, Julien Perrain, Hector Martin.

L'épreuve internationale BRUXELLES-PARIS

Hier, s'est disputée, pour la sixième fois, la grande épreuve cycliste internationale « Bruxelles-Paris », organisée par notre confrère « L'Echo des Sports ».

Se déroulant quelques jours avant la grande épreuve cycliste internationale « Bruxelles-Paris », organisée par notre confrère « L'Echo des Sports ».

Se déroulant quelques jours avant la grande épreuve cycliste internationale « Bruxelles-Paris », organisée par notre confrère « L'Echo des Sports ».

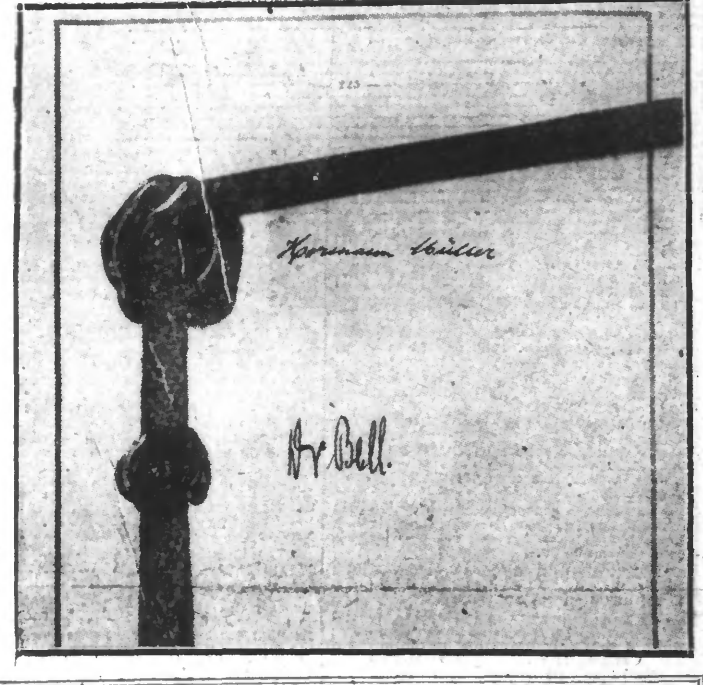
En Belgique

En France

Les passages dans les contrôles

A MAUBEUGE

Le départ de Bruxelles



La dernière page du traité de Paix de Versailles, portant les signatures des délégués allemands MM Hermann Müller et Bell.

se pouvait les traces de l'horrible tragédie. Et en ce jour d'anniversaire d'un des actes les plus marquants de notre histoire contemporaine, il nous sera permis d'évoquer le souvenir de la cérémonie qui se déroula dans la Galerie des Glaces.

Vers le Traité

Depuis des mois déjà, le grondement du canon s'était tu, et une lutte d'un nouveau genre, une lutte sans éclats s'était engagée. Suivant la parole renouvelée du poète : « les armes l'avaient cédé à la toge », et dans des conférences, les civils autour de tapis verts, luttaient pour établir les bases de la Paix.

En juin 1919, sept mois après la suspension des hostilités, tout fut enfin prêt, et par un jete retour des choses humaines, on décida que la signature du Traité se ferait dans le Palais de Versailles, dans cette même Galerie des Glaces, où 48 ans auparavant, Prussiens, Bavares, Saxons et autres avaient scellé, après notre débâcle, l'unité allemande.

Cette fois, la cérémonie fut dépourvue de tout appareil et le veston de ville y côtoya la redingote, mais qu'on fut offensé de l'absence des vêtements de gala.

Tout se passa dans une atmosphère de simplicité.

Le crime d'une jeune artésienne dans l'Isère

Elle tua son mari, un vieillard jaloux, d'un coup de fusil

A Chirens (Isère), un cultivateur M. Th. Crisoud, 74 ans, marié depuis trois semaines avec une jeune femme de 27 ans, Mme veuve Favre, originaire du Puy-de-Calais, se montrait jaloux et irritable. Hier soir, au cours d'une querelle, la femme Crisoud arma d'un fusil et fit feu sur le vieillard qui fut tué sur le coup. Le Parquet de Grenoble a fait écrouer l'épouse meurtrière.

Sept ouvriers tués par une explosion de benzol

Une explosion de benzol s'est produite hier matin dans une usine de sautocheu, à Brastieva (Boulogne). Sept ouvriers ont été tués et une dizaine blessés. L'incendie a été éteint après une heure et demie de travail.

DIX-SEPT VICTIMES D'UNE COLLISION DE TRAINS

Hier soir, à la suite d'une erreur d'aiguillage, deux trains de voyageurs se sont tamponnés près de la station de Riez. Dix-sept personnes ont été tuées et une dizaine blessées. Les débris ont été évacués, cinq blessés grièvement et neuf légèrement.

Le "Southern Cross" s'est envolé vers Singapour

On mande de Sydney : Le « Southern Cross » s'est envolé à 16 h. 20 (heure locale). Les aviateurs comptent arriver à Singapour aujourd'hui à 12 heures et partir pour Rangoon samedi à l'aube.

TOUJOURS SANS NOUVELLES DU « NUMANCIA »

L'aviation anglaise a annoncé que la nouvelle provenant de Madrid, selon laquelle il y a des épaves d'avions est inexacte. Aucune communication, à cet effet, n'a été envoyée au général Primo de Rivera. Les recherches continuent.

Un ancien métayer tua deux époux à coups de fusil

Un double crime ayant la vengeance pour mobile a été commis hier soir, à la tombée de la nuit, au village de la Boule, à six kilomètres d'Hauteville, par un nommé Cyprien, cultivateur, 45 ans, père de quatre enfants, ancien métayer de M. Vignard, receveur de l'enseignement en retraite. Cyprien, qui avait été congédié par les époux Vignard il y a quelques jours, connaissait les habitudes de ces derniers, qui étaient travaillant dans leur jardin. Hier, l'ancien métayer s'approcha de leur habitation, arma d'un fusil, tira dans leur direction deux coups de feu, les tuant net tous deux. Les voisins, accourus, prévinrent le gendarme. La meurtrière fut écroué peu après.